Contrôle Parental

Manuel d'utilisation Logiciel en version 7.0



Edition 17.04

Photos et illustrations : Copyright © 2017 Nordnet S.A. Tous droits réservés.

Windows[®] est une marque de Microsoft[®]. Toutes les marques commerciales citées dans ce document sont la propriété exclusive de leurs détenteurs respectifs.

Copyright © 2013-2017 Nordnet S.A.

Sommaire

Objectif	4
Présentation	4
Six niveaux de filtrage	5
Adaptabilité du filtrage	6
Utilisation	7
Démarrage du Contrôle Parental	7
Les différents états de l'icône du logiciel	7
Accéder au panneau de configuration du logiciel	8
Activer/désactiver le filtrage	9
Créer/supprimer des comptes utilisateurs	10
Naviguer sur Internet en employant les comptes utilisateurs	14
Adapter le niveau de filtrage	16
Le filtrage en action	21
Maintenance	23
Gestion des paramètres avancés	23
Annexe	25
Questions fréquentes	25



Le présent document fournit les informations nécessaires à l'utilisation du Contrôle Parental : comment adapter le filtrage à vos besoins, comment créer des comptes utilisateurs et leur attribuer des autorisations plus ou moins importantes (ex : plages horaires d'utilisation, catégories de sites web autorisées à la navigation...).

Présentation

En optant pour le Contrôle Parental, vous avez fait le choix d'un outil de surveillance fiable et efficace pour protéger vos enfants contre les contenus inappropriés présents sur Internet (pornographie, violence, racisme, etc.).

Conçu pour répondre à vos attentes en matière de sécurité et de respect du droit des mineurs, le Contrôle Parental conjugue efficacité, autonomie et simplicité d'utilisation, de manière à réguler l'accès à Internet et interdire l'affichage des sites prohibés.

Principe de fonctionnement du logiciel :

Toujours actif, toujours à jour, le Contrôle Parental analyse en temps réel les pages web sollicitées depuis votre navigateur Internet, et interdit leur affichage si leur contenu est jugé inadapté au jeune public : vos enfants peuvent ainsi naviguer en toute sécurité !

Pour vous permettre d'atteindre ce haut degré de sécurité, le Contrôle Parental vous offre la possibilité d'utiliser plusieurs niveaux de filtrage. Ceux-ci peuvent être communs à tous les utilisateurs de votre ordinateur (mode de fonctionnement « Protection par défaut »), ou être affectés individuellement à chaque membre de la famille (mode de fonctionnement « multi-utilisateurs »).

Au terme de sa procédure d'installation, le Contrôle Parental est paramétré en mode de fonctionnement « Protection par défaut », avec un niveau de filtrage « Adolescent » (voir détail en page suivante).

Six niveaux de filtrage

Le Contrôle Parental vous permet d'accéder à Internet selon six niveaux de filtrage plus ou moins restrictifs.

Petite enfance



Il s'agit du niveau de filtrage le plus restrictif du logiciel. Votre enfant navigue uniquement sur une liste prédéfinie de sites web qu'il vous revient d'alimenter avec les adresses de votre choix (voir *Filtre > Sites* page 19).

Enfant



Votre enfant est autorisé à naviguer sur les sites appartenant aux catégories suivantes : Moteurs de recherche et Autres sites Internet (arts, loisirs & détente, sports...). Néanmoins vous pourrez, si vous le souhaitez, interdire certaines de ces catégories.

Pré-adolescent



Votre enfant est autorisé à naviguer sur les sites appartenant aux catégories suivantes : Moteurs de recherche, Réseaux sociaux, Messageries et Autre sites Internet (arts, loisirs & détente, sports...). Néanmoins vous pourrez, si vous le souhaitez, interdire certaines de ces catégories.

Adolescent



Ce niveau de filtrage est sensiblement identique à « Pré-adolescent » et autorise également les catégories Chat, messgeries instantanées & blogs et Portails d'actualité. Néanmoins vous pourrez, si vous le souhaitez, interdire certaines de ces catégories.

Adulte



Avec ce niveau de filtrage, l'internaute navigue sans aucune restriction. Le Contrôle Parental étant constamment actif, et ce, dès le démarrage de Windows[®], le niveau 18⁺ sera très utile aux parents eux-mêmes.

Personnalisé



Avec le niveau de filtrage Personnalisé, vous pouvez autoriser ou interdire n'importe quelle catégorie à la navigation (par défaut, toutes les catégories sont autorisées) et ainsi adapter de façon ultime le Contrôle Parental à vos besoins.

Adaptabilité du filtrage

Comme nous vous l'avons déjà indiqué dans les pages précédentes, vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, d'adapter le filtrage opéré par le Contrôle Parental de manière à ce qu'il réponde encore plus à vos besoins.

Chaque réglage ainsi effectué peut être commun à tous les utilisateurs de votre PC (si vous avez choisi d'utiliser le Contrôle Parental en mode de fonctionnement « Protection par défaut ») ou propre à un utilisateur donné (si vous avez choisi d'utiliser le Contrôle Parental en mode de fonctionnement « multi-utilisateurs »).

Vous pourrez ainsi :

- définir des plages horaires durant lesquelles l'utilisation d'Internet est autorisée.
- alimenter vos propres listes de sites autorisés ou interdits à la navigation.
- filtrer la navigation en utilisant notre système de catégorisation de sites (ex : jeux, rencontres, politique, religion...).

ATTENTION : Les niveaux de filtrage 3⁺, 6⁺, 9⁺ et 13⁺ intégrés au logiciel ne permettent pas d'envisager l'intégralité des possibilités de personnalisation énumérées ci-dessus.

Par exemple : l'utilisation du niveau de filtrage 3⁺ « Petite enfance » ne vous permet pas de modifier le type d'accès appliqué aux différentes catégories de sites filtrables. En revanche, vous pourrez tout à fait définir des plages horaires pour la navigation.

Utilisation

Démarrage du Contrôle Parental

Une fois installé sur votre ordinateur, le Contrôle Parental est configuré de manière à s'activer automatiquement dès le démarrage de Windows[®].

L'apparition de l'icône du logiciel dans la barre des tâches, en bas à droite de l'écran à côté de l'horloge, indique que l'opération s'est déroulée correctement.

Lors de son tout premier lancement, le logiciel est automatiquement activé en mode « Protection par défaut », avec le niveau de filtrage « Adolescent » comme l'indique son icône.



Les différents états de l'icône du logiciel

3+	Contrôle Parental activé.	6 ⁺ Contrôle	Parental activé.	9 ⁺ Contrôle Parental activé.
	La navigation s'effectue avec un niveau de filtrage «Petite enfance»	La naviga avec un r filtrage «E	ation s'effectue hiveau de Enfant»	La navigation s'effectue avec un niveau de filtrage «Pré-adolescent»
13 ⁺	Contrôle Parental activé.	18 ⁺ Contrôle	Parental activé.	Contrôle Parental activé.
	La navigation s'effectue avec un niveau de filtrage «Adolescent»	La naviga avec un r filtrage «A	ation s'effectue hiveau de Adulte»	La navigation s'effectue avec un niveau de filtrage «Personnalisé»
	Contrôle Parental désacti Le logiciel est inactif et le PC naviguent sur Internet restriction.	vé. s utilisateurs du sans aucune	Contrôle d'identifi apparaît utilisé er « multi-u ce dernie s'identifi n'aura p impossik En utilisa page 11) création la décon au déma	e Parental en attente ication.Cet état ne peut re que lorsque le logiciel est n mode de fonctionnement atilisateurs » et indique que er attend qu'un utilisateur de. Tant que cette opération as été effectuée, il sera ole de naviguer sur Internet. ant des comptes locaux (voir), cette icône s'affiche à la du premier utilisateur, lors de inexion d'un utilisateur et enfin arrage de Windows [®] .

Accéder au panneau de configuration du logiciel

Vous trouverez ci-dessous la marche à suivre pour accéder au panneau de configuration du Contrôle Parental :



 Cliquez avec le bouton droit de votre souris sur l'icône du logiciel et sélectionnez l'option « Ouvrir le Contrôle Parental ».

Contrôle Parental	×
BIENVENUE Veuillez saisir votre mot de pa l'interface de paramétrage du l	isse "Parent" pour accéder à ogiciel.
Mot de passe	mot de passe oublié ?
•••••	•
	OK

 Une fenêtre d'identification s'affiche à l'écran. Dans le champ « mot de passe », saisissez le mot de passe que vous avez choisi durant l'installation du Contrôle Parental puis validez par « OK ».



→ S'affiche alors une nouvelle fenêtre depuis laquelle vous accédez à l'ensemble des tâches d'administration du logiciel (activation/ désactivation de la protection, gestion des utilisateurs, paramétrage avancé).

Cette fenêtre indique également le mode de fonctionnement (« Protection par défaut » ici dans notre exemple) ou le cas échéant la liste des utilisateurs déclarés dans le logiciel et les niveaux de filtrage qui leur sont appliqués.

Activer/désactiver le filtrage

Le Contrôle Parental s'exécutant automatiquement dès le démarrage de Microsoft Windows[®], le système de filtrage est systématiquement activé, ce qui est susceptible de bloquer l'accès à certains sites.

Si vous souhaitez naviguer librement sans que les pages web ne soient filtrées par le moteur d'analyse du logiciel, vous devrez donc désactiver ce dernier. Pour effectuer cette opération, accédez au panneau de configuration du Contrôle Parental (cf. procédure décrite au chapitre précédent) puis cliquez sur le bouton-interrupteur de Protection pour le faire basculer sur « Inactive ».





Un message de confirmation s'affiche également dans la barre des tâches.

Pour réactiver le filtrage, procédez exactement de la même manière en cliquant sur le boutoninterrupteur pour le faire basculer d'« Inactive » à « Active ».

- Si vous utilisiez le Contrôle Parental en mode de fonctionnement « Protection par défaut », le logiciel s'activera alors dans la même configuration que celle qui était utilisée au moment de sa désactivation (c'est-à-dire en employant le même niveau de filtrage).
- En revanche, si vous utilisiez le Contrôle Parental en mode de fonctionnement «multiutilisateurs», celui-ci s'activera en *attente d'identification* :

À SAVOIR : Si vous arrêtez votre ordinateur alors que le logiciel est désactivé, celui-ci sera automatiquement réactivé au prochain démarrage de Windows[®].

Créer/supprimer des comptes utilisateurs

Nous l'avons déjà vu dans les chapitres précédents, le Contrôle Parental peut fonctionner suivant deux modes différents : « Protection par défaut » (le mode initial dans lequel se trouve le logiciel immédiatement après son installation) ou « multi-utilisateurs ».

En mode « multi-utilisateurs », le Contrôle Parental vous permet de choisir un niveau de filtrage différent pour chaque membre de la famille, selon son âge par exemple.

Vous pouvez ainsi créer un compte pour chaque personne et sélectionner le niveau de filtrage qui lui est adapté. Dès qu'un tel compte est créé, le Contrôle Parental quitte automatiquement le mode « Protection par défaut » et passe en mode « multi-utilisateurs ».







Le logiciel n'est utilisable qu'en mode « multiutilisateurs » car des comptes ont été créés pour, ici, Cécile et Mattéo.

L'icône du compte de « Protection par défaut » a été automatiquement supprimée.

Pour créer des comptes utilisateurs



Aioutor un utilisator

Contrôle Parental

Contrôle Parental

1. Rendez-vous dans la fenêtre principale du Contrôle Parental puis cliquez sur l'icône « + » située devant *Ajouter un utilisateur*.

 Vous pouvez, au choix, créer des comptes pour les utilisateurs disposant déjà d'un profil Windows[®] sur votre ordinateur A ou créer des comptes locaux au Contrôle Parental B.



Une fois votre choix réalisé, cliquez sur le bouton « Suivant ».

La fenêtre de création d'un nouvel utilisateur s'affiche alors.

Si vous avez choisi de créer un compte local au Contrôle Parental, saisissez le nom que vous désirez donner à ce dernier, puis l'année de naissance de l'utilisateur avant de cliquer sur « Suivant ».

<text><image><image><image><text><text><text><text><text><text><text>

Précédent

3. Sélectionnez le niveau de filtrage à appliquer au compte puis cliquez sur « Suivant ».

	Coi	ntrô	le I	Par	ent	al																		×	
Choisir la restriction à internet																									
Définir le temps et les horaires d'accès à Internet pour Matteo																									
	En semaine 2h / jour V																								
								Le w	reeki	end		Pas	de lir	nite											
	D		2						8								6		8		20	2	2	2	
	T	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1		T	1		1	1	1	1	
mar	1	L	L	L	L	1	h	L	h	L	h	1	1	1	1	1	1	ı.	L	L	1	L	L	1	
mer	L		L	L	L	1		L		L		1				ı.	ı.	Т			1	L	L	1	
jeu	1	L	L	L	L		Ŀ		Ŀ	Ŀ	Ŀ	4		L		L		1	Ŀ		L	L	L	1	
ven		L	Ŀ	L	L	L	h	L	L	L	h	4		L	L	L	L	L	Ŀ	ļ.	L	L	L	1	
sam	1	LL.	Ŀ	LL.	L		ļ.	L	L.	Ŀ	Ŀ	4	4	L	LL.	L.	LL.	1	Ŀ	LL.	Ŀ	LL.	Ŀ	1	
dim	Т					1			Т		1	11	1	Т	Т		Т	Т		I.	1		I	1	
						Navi	gatic	in int	lerdil	e					Nav	igati	on a	utori	sée						
						Clic	uez	sur	es z	one	s po	ur m	odifi	er le	ur ty	pe d	'acc	ès							
	C Précédent Suivant																								

4. A l'aide de votre souris, définissez ensuite les plages horaires durant lesquelles vous souhaitez autoriser l'utilisateur à naviguer sur Internet. Vous pouvez même spécifier, si vous le désirez, une limite de temps journalière pour les jours en semaine et/ou de week-end. Une fois fait, cliquez sur « Suivant ».

Pour en savoir plus sur le paramétrage du temps de surf, rendez-vous en page 17.



5. Si vous avez choisi de créer un utilisateur local au Contrôle Parental, saisissez puis confirmez le mot de passe que vous souhaitez lui affecter avant de cliquer sur le bouton « Créer l'utilisateur ».

NB : Si vous avez choisi de créer un compte de Contrôle Parental pour un utilisateur existant sur votre système Microsoft Windows®, cette étape n'est pas requise. En effet, c'est en se connectant à sa session Windows® que l'utilisateur sera automatiquement protégé par le Contrôle Parental.

→ Le compte créé apparait dans la liste des utilisateurs sur la fenêtre principale du Contrôle Parental. Vous constaterez également que la « Protection par défaut » n'est plus disponible (sauf si vous n'avez créé que des comptes liés à vos profils Microsoft Windows®).



Vous pourrez par la suite adapter les caractéristiques propres à l'utilisateur ainsi créé : affinage des catégories de sites à filtrer, listes personnelles de sites autorisés ou interdits à la navigation... Consultez à cet effet le chapitre « Adapter le niveau de filtrage ».

Pour désactiver (temporairement) un compte utilisateur

Sur la fenêtre principale du Contrôle Parental, cliquez sur le compte utilisateur souhaité puis sur l'onglet « Compte » et enfin sur le bouton-interrupteur de l'Utilisateur pour le faire basculer sur « Inactif ».





Pour supprimer un compte utilisateur

Sur la fenêtre principale du Contrôle Parental, cliquez sur le compte utilisateur souhaité puis sur l'onglet « Compte » et enfin sur le lien « Supprimer l'utilisateur ». Confirmez ensuite votre choix.



Naviguer sur Internet en employant les comptes utilisateurs

Si vous avez créé des comptes de Contrôle Parental associés à des utilisateurs existant sur votre système Microsoft Windows®, chaque utilisateur sera protégé dès qu'il se connectera à sa session Windows[®].

En revanche, si vous avez créé des comptes locaux au Contrôle Parental, voici les procédures pour les utiliser.

Sélectionner un compte

Méthode n°1



Afin de pouvoir naviguer sur Internet une fois vos comptes utilisateurs créés, cliquez avec le bouton droit de votre souris sur l'icône* du Contrôle Parental située dans la barre des tâches de Windows[®] et sélectionnez « Choisir un utilisateur ».

* l'icône représente un cadenas fermé signifiant l'attente d'identification.

Contrôle Parental	×
CHANGER DE PROTECTION	l
Matteo	•
•••••	(
VOIR LES PARAMÉTRAGES	OK

Une fenêtre s'affiche alors, vous permettant de sélectionner l'utilisateur de votre choix et de saisir le mot de passe qui lui est associé.

→ Une fois celui-ci saisi et validé avec succès, l'utilisateur peut naviguer sur le web en toute sérénité, avec les règles de filtrages définies dans son compte. Dans la barre des tâches de Windows[®], l'apparence de l'icône correspond à présent au niveau de filtrage utilisé.

Méthode n°2

Lorsqu'il est en attente d'identification, le Contrôle Parental est capable d'intercepter l'ouverture de votre navigateur web. Il vous propose alors de sélectionner un compte utilisateur pour continuer à naviguer.





Une fenêtre s'affiche alors et vous permet de sélectionner l'utilisateur de votre choix ainsi que de saisir le mot de passe qui lui est associé.

→ Une fois celui-ci saisi et validé avec succès, l'utilisateur peut naviguer sur le web en toute sérénité, avec les règles de filtrages définies dans son compte. Dans la barre des tâches de Windows[®], l'apparence de l'icône correspond à présent au niveau de filtrage utilisé.

Cesser d'utiliser un compte



Pour arrêter d'utiliser un compte, cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'icône du Contrôle Parental et sélectionnez « Déconnecter... ». Le logiciel quitte le compte utilisé et repasse automatiquement à l'état «en attente d'identification».

NB : Vous ne pouvez sortir que de comptes locaux au Contrôle Parental. Si vous utilisez des comptes de Contrôle Parental associés à des utilisateurs existants sur votre système Windows®, déconnectez-vous de votre session Windows® actuelle et ouvrez celle de l'utilisateur souhaité.

Adapter le niveau de filtrage

Que vous l'utilisiez en mode de fonctionnement « Protection par défaut » ou «multi-utilisateurs», le Contrôle Parental vous permet de modifier le niveau de filtrage que vous souhaitez attribuer aux utilisateurs de votre PC ou ajuster ses caractéristiques :



Dans la fenêtre principale du logiciel, cliquez sur le nom du compte dont vous souhaitez ajuster les paramètres de filtrage (ou sur « Protection par défaut » si vous n'avez créé aucun utilisateur spécifique).



La fenêtre des paramètres du compte choisi s'ouvre alors...

→ Dans l'onglet « Filtre », vous pouvez régler les plages horaires dédiées à la navigation, gérer les catégories de contenus filtrés et administrer des listes personnelles de sites Internet dont vous souhaitez ou non restreindre l'accès.

→ Dans l'onglet « Compte », vous pouvez renommer le compte, changer son mot de passe et modifier son niveau de filtrage, mais aussi le désactiver/réactiver ou le supprimer définitivement.

Onglet Filtre > Temps de surf

Cette fenêtre permet de définir les plages horaires durant lesquelles l'utilisation de la navigation est autorisée ou interdite.



En gris, l'utilisation d'Internet est interdite. En bleu elle est permise.

Pour définir les plages horaires, cliquez avec votre souris sur une tranche horaire. Chaque tranche représente une demi-heure.

Pour enregistrer vos éventuelles modifications, cliquez sur l'icône 🔄

Astuce : En pointant-glissant votre souris, vous pourrez sélectionner plusieurs tranches en une seule manipulation.

Vous pouvez compléter le filtrage en spécifiant un nombre maximum journalier d'heures d'utilisation. Ce nombre peut être indiqué pour les jours en semaine et les jours de week-end.

Vous pouvez, par exemple, autoriser la navigation de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 mais la limiter à 2 heures maximum sur la journée.

Onglet Filtre > Catégories

Cette fenêtre permet de spécifier le type d'accès (bloqué ou autorisé) aux différentes catégories de sites web définies par les équipes de spécialistes en charge du Contrôle Parental.

Qu'est-ce qu'une catégorie ?

Une catégorie contient une liste d'adresses de sites web.

Le Contrôle Parental est en contact permanent avec nos bases de données recensant des adresses de sites web dont chacune a été catégorisée par nos équipes.

Contrôle Parental				×
	Paramètres Filtre Compte			
matteo	Retour aux filtres			
_ +	Catégories Pour chacune des catégories ci-dessous, vous pouvez définir le type d'accès à internet	: interdit c	ou aut	orisé.
	CATEGORIES	~	ST/	Bloquée
	ダ Sexe	~	0	Bloquée
	Violence	~		Bloquée
	Publicités & pop-up	~		Bloquée
	Sites malveillants	~		Bloquée
	Sites inconnus	~		Bloquée
	🔃 Portails d'actualité	~		Bloquée
	😪 Chat, messageries instantanées, blogs	~		Bloquée
	Messageries	~		Bloquée
	Moteurs de recherche	~	٠	Autorisée
	Autres sites internet	~	•	Autorisée



Un clic sur le signe ✓ placé en regard d'une catégorie, développe le contenu de celle-ci et affiche les sous-catégories qu'elle contient.

Un clic sur le type d'accès d'une catégorie ou d'une sous-catégorie change celui-ci (il passe de « autorisée » à « bloquée » et inversement).

A savoir : « Personnalisée » signifie que la catégorie comporte des sous-catégories dont les types d'accès ne sont pas tous identiques.

Pour enregistrer vos éventuelles modifications, cliquez sur l'icône 😔.

Certaines catégories apparaissent grisées ?

Ce sont celles dont le type d'accès n'est pas modifiable conformément aux préconisations AFNOR au regard du niveau de filtrage affecté au compte utilisateur (ex : « Enfant » ou « Préadolescent » vis-à-vis des catégories « Sexe », « Violence »...).

Important : Il existe une catégorie « Sites inconnus » qui, si vous lui affectez le type d'accès « bloquée », fera du Contrôle Parental l'outil le plus sûr qui permettra à vos enfants de surfer en toute sécurité.

En effet, en ne laissant vos enfants naviguer que sur des catégories de sites répondant aux centres d'intérêt de leur âge et en interdisant le surf sur les sites contenus dans la catégorie « Sites inconnus » (comprenez sites non encore catégorisés par nos équipes), le logiciel atteint alors un niveau de sécurité optimal.

Onglet *Filtre* > *Sites*

Nous l'avons vu dans la section précédente, le Contrôle Parental s'appuie sur une liste d'adresses de sites dont chacune d'elles a été catégorisée et que chaque catégorie peut être interdite ou autorisée à la navigation.

Néanmoins il peut vous paraître utile d'accéder à un réglage plus fin de ces autorisations ou interdictions.

Par exemple, vous pouvez choisir d'interdire la navigation sur des sites appartenant à la catégorie « Réseaux sociaux » mais souhaiter, spécifiquement, que le site de Facebook soit accessible.

La fenêtre *Filtre > Sites* vous permet ainsi d'affiner le filtrage opéré par le Contrôle Parental.



Pour ajouter un site au compte de l'utilisateur, saisissez l'adresse du site en question dans la liste de votre choix (« Sites autorisés » ou « Sites bloqués ») puis cliquez sur « Ajouter une adresse ».

→ L'adresse saisie est alors ajoutée à la liste personnalisée.

Vous pourrez par la suite modifier l'adresse du site en la sélectionnant et en cliquant sur le bouton \checkmark situé en regard. De même, un clic sur × permet de supprimer l'adresse de la liste.

Pour enregistrer vos éventuelles modifications, cliquez sur l'icône 🔄

A savoir : les autorisations définies ici dans la fenêtre *Filtre > Sites* sont prioritaires sur celles de la fenêtre *Filtre > Catégories*. Ainsi, comme nous vous l'avons indiqué ci-dessus, si vous déclarez le site de Facebook autorisé à la navigation, il sera toujours accessible (dans la limite bien entendu des plages horaires définies dans la fenêtre *Filtre > Temps de surf*) que vous autorisiez ou interdisez le surf sur la catégorie « Réseaux sociaux ».

Astuce d'expert : Pour autoriser un nom de domaine entier, saisissez simplement son nom. Ainsi, en saisissant par exemple uniquement gulli.fr, vous engloberez l'intégralité des sites www.gulli.fr, coloriage.gulli.fr, replay.gulli.fr, etc. en une seule opération !

Onglet Compte

Vous pourrez ici renommer le compte utilisateur, modifier son niveau de filtrage ainsi que son mot de passe.

Vous aurez également la possibilité de désactiver le compte en question en basculant le bouton de la position « Actif » à « Inactif ». Le compte ne sera pas supprimé, mais juste rendu inutilisable.

Si le compte n'est plus d'aucune utilité, vous pourrez le supprimer définitivement en cliquant sur le lien « Supprimer l'utilisateur ».

A noter que le compte « Protection par défaut » ne peut être renommé, ni désactivé manuellement.



Pour enregistrer vos éventuelles modifications, cliquez sur l'icône 🕞 Accueil.

Le filtrage en action...

Pour vos enfants, les probabilités d'accéder à des contenus inappropriés lorsqu'ils utilisent Internet sont aujourd'hui, vous le savez, très élevées. Lorsque le Contrôle Parental est activé, les pages web demandées par votre navigateur sont systématiquement analysées par le système de protection, en fonction du niveau de filtrage sélectionné et des différents critères que vous avez personnalisés.

Toute tentative d'accès à un contenu jugé inadapté, toute tentative de navigation en dehors des critères définis par l'administrateur du Contrôle Parental sont alors bloquées, cette opération étant signalée par l'apparition d'une page d'alerte dans le navigateur de l'utilisateur en lieu et place du contenu demandé.

Blocage d'une page web au contenu non approprié



Lors du blocage d'une page web, si vous estimez que le contenu incriminé ne justifie pas que ladite page soit interdite (vérifiez au préalable qu'elle n'est pas bloquée du fait de la personnalisation du filtrage à laquelle vous vous seriez éventuellement livré), vous avez la possibilité d'autoriser le Contrôle Parental à afficher cette dernière.

Cliquez sur le bouton « Accès parent »...



Saisissez le mot de passe d'administration du Contrôle Parental (mot de passe que vous avez choisi durant l'installation du logiciel) puis cliquez sur « Confirmer ».



Pour autoriser le Contrôle Parental à afficher le contenu de la page demandée par votre enfant, cliquez sur le bouton « Autoriser la page ».

Dès lors, l'adresse de cette dernière sera intégrée à la liste des sites autorisés (voir page 19).

Blocage par le système de gestion du temps de surf



Lorsque votre enfant atteint son quota de surf journalier ou qu'il se trouve en dehors des plages horaires que vous avez définies (voir page 17), son navigateur affiche un message l'en informant en lieu et place de la page web qu'il souhaite consulter.

Maintenance

Gestion des paramètres avancés



Dans la fenêtre principale du logiciel, cliquez sur le lien « Paramètres avancés ».

Onglet Compte



Cette fenêtre permet de modifier le mot de passe d'administration du Contrôle Parental ainsi que la question secrète et sa réponse utilisées toutes deux dans la procédure de récupération dudit mot de passe (voir annexe page 25).

Pour enregistrer vos éventuelles modifications, cliquez sur l'icône ← Accueil.

Onglet Mise à jour



Cette fenêtre vous permet de connaître avec exactitude la version du Contrôle Parental actuellement installé sur votre ordinateur.

Onglet Confidentialité



Cette fenêtre permet de modifier le paramètre lié à la collecte **anonyme** d'informations liées à l'utilisation du logiciel.

Si vous ne souhaitez pas participer à l'amélioration de notre produit, cliquez sur le bouton-interrupteur afin de le faire basculer sur « Inactive ».

Pour enregistrer votre éventuelle modification, cliquez sur l'icône ← Accueil.

Annexe

Questions fréquentes

J'ai égaré le mot de passe d'administration du Contrôle Parental. Que faire ?

Sur la fenêtre de saisie du mot de passe d'administration, cliquez sur le lien « mot de passe oublié ? ». Une nouvelle fenêtre s'ouvre dans laquelle vous est posée la question secrète que vous avez indiquée lors de l'installation du Contrôle Parental. Saisissez la réponse à cette question dans le champ adéquat et validez (respectez bien les éventuels accents ou majuscules que vous aviez saisis à l'origine).

Le Contrôle Parental vous invite alors à saisir un nouveau mot de passe d'administration puis à le confirmer avant de valider par appui sur le bouton « Modifier ».

NB : Si vous avez oublié la réponse à votre question secrète, contactez notre service d'assistance technique.

Comment vérifier que le Contrôle Parental est actif et qu'il protège mes enfants ?

Une fois le Contrôle Parental installé sur votre ordinateur, une icône symbolisant son état est affichée dans la barre des tâches de Windows[®] (voir page 7).

Lors de son tout premier lancement, et jusqu'à ce que vous modifilez sa configuration, le logiciel est automatiquement activé en mode « Protection par défaut », avec le niveau de filtrage « Adolescent ».

Le Contrôle Parental ralentit-il le fonctionnement de mon ordinateur ?

Comme tout logiciel, le Contrôle Parental consomme des ressources sur l'ordinateur sur lequel il est installé. Néanmoins, nous avons porté une attention toute particulière à ce point lors du développement de notre application et vous garantissons un très faible impact en matière d'utilisation de la mémoire vive de votre ordinateur. Ainsi, vous ne noterez aucun ralentissement dans votre navigation.

Quels sont les navigateurs compatibles avec le Contrôle Parental ?

Le Contrôle Parental a été testé avec les principaux navigateurs utilisés sur l'environnement Microsoft Windows[®], à savoir Internet Explorer et son successeur Edge, Google Chrome, Mozilla Firefox et Opera.

Toutefois cette liste ne saurait être exhaustive et votre navigateur, même s'il n'est pas listé ici, devrait fonctionner sans problème avec notre logiciel (une demande d'autorisation, que nous vous invitons à accepter, pourrait apparaitre lors des demandes de déblocage de page).



Retrouvez-moi sur

http://assistance.nordnet.com

Assistance Technique 0892 70 20 33 (0,35€/min + prix appel)

Service Clients 3420 (appel non surtaxé)



